

Direction des relations institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 mars 2020

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.555

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 12 février dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

nous désirons obtenir une copie du plan d'optimisation des services préhospitaliers d'urgence dans la région de Québec préparé par le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale pour le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ce plan d'optimisation est brièvement expliqué dans une correspondance du 8 février 2019 (N/Réf : 19-PU-00054) de la sous-ministre adjointe, Madame Lucie Opatrny, destinée à Monsieur Michel Delamarre, président-directeur général du CIUSSS Capitale-Nationale. Il devait être transmis au plus tard le 1^{er} mars 2019. De plus, nous souhaiterions obtenir toutes correspondances concernant la couverture ambulancière de Québec entre le MSSS et le CIUSSS de la Capitale-Nationale depuis la lettre du 8 février 2019. » (*sic*)

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci après la Loi.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé
Annick Leblanc

p. j.